

Château de Fontainebleau



Le château de Fontainebleau restaure son Grand Canal réalisé il y a plus de 400 ans !

Durant près d'un an, l'Établissement public du château de Fontainebleau va mener des travaux de restauration du Grand Canal édifié par Henri IV. Cette opération est financée par le plan de relance gouvernemental lancé par l'Etat en 2020, au titre de la sécurité des ouvrages hydrauliques. Cette restauration fondamentale a pour objectif de préserver le Grand Canal pour les générations futures. L'établissement public veille à maintenir le parc ouvert pendant la durée des travaux, afin que les Bellifontains et les visiteurs puissent en profiter tous les jours.

LE GRAND CANAL DU CHÂTEAU DE FONTAINEBLEAU, MODÈLE DES GRANDS CANAUX DES JARDINS ROYAUX FRANÇAIS

Le Grand Canal du château de Fontainebleau fut créé sous le règne d'Henri IV, entre 1606 et 1608, dans la continuité des jardins de François Ier. Vaste plan d'eau d'1,2 km de long coulant d'ouest en est, il présente la particularité d'être partiellement construit hors sol. D'une surface de 45 600 m² et d'une contenance de 140 000 m³, il est d'une ampleur inédite en France et préfigure les grands canaux qui seront aménagés dans la seconde moitié du XVIIe siècle, à Vaux-Le Vicomte, Versailles ou encore Chantilly.

Le Grand Canal constitue un ouvrage de première importance non seulement au sein du réseau hydraulique qui irrigue les jardins et le parc du château mais aussi à l'échelle du grand paysage bellifontain. Il est la colonne vertébrale des jardins historiques du domaine royal de Fontainebleau.

Classé ouvrage hydraulique de classe C par arrêté préfectoral et classé en totalité au titre des monuments historiques, il est également inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO au même titre que le château et ses jardins. Il appartient, comme l'ensemble du domaine (château, jardins et parc), à l'Etat (Ministère de la Culture) et est placé sous l'entière et unique responsabilité de l'Établissement public du château de Fontainebleau.

DES TRAVAUX INDISPENSABLES POUR RÉTABLIR L'ÉTANCHÉITÉ DU GRAND CANAL

Suite à des problèmes d'affaissement en 2008 à l'extrémité est, côté Avon, un diagnostic a mis en évidence les problèmes d'étanchéité des digues est et nord de cet élément patrimonial de premier plan, c'est-à-dire des retenues d'eau sur toute longueur du canal côté ville, ainsi qu'au niveau de l'exutoire où se déverse le canal côté Avon.

Par ailleurs, les ouvrages de régulation qui permettent de vidanger, de déverser ou de gérer les trop-pleins, présentent des fragilités, impactant les maçonneries des bassins qui ont quant à elles subi de nombreuses déformations.

Bin que régulièrement suivies et contrôlées depuis les premières mesures en 2009, l'établissement public a constaté que ces dégradations se sont fortement accentuées ces dernières années.

Face à cet état sanitaire préoccupant, le château de Fontainebleau a décidé d'engager les travaux nécessaires au rétablissement de l'étanchéité du Grand Canal. La technique retenue consiste à recréer des barrières étanches, avec des produits spécifiques au niveau des anciens complexes d'étanchéité qui sont devenus, au fil des siècles, perméables et qui ne remplissent plus leur fonction de contenir l'eau du canal. Ces travaux sont donc indispensables à la préservation du Grand Canal qui est un élément architectural majeur de ce paysage historique préservé et tant apprécié des promeneurs.

Dans un premier temps, un barrage provisoire, appelé batardeau, permettra l'assèchement partiel du Grand Canal pour pouvoir intervenir. Il sera positionné à 200 mètres de la fin du canal côté Avon et impliquera une pêche préventive pour que l'ensemble de la faune soit préservée et déplacée en amont de ce barrage.

Un suivi écologique sur la qualité des eaux, de la flore et de la faune aquatiques sera effectué tout au long des travaux, qui s'inscrivent dans une démarche engagée en faveur de l'environnement, en limitant au maximum les impacts sur la faune et la flore, tant dans le choix des matériaux utilisés, que dans le respect du biotope.

Cette étape préparatoire impliquera aussi l'abattage de plusieurs arbres dangereux, car atteints d'une maladie incurable (la mineuse du marronnier) dont les racines, par ailleurs, ont fortement endommagé le système d'étanchéité de la digue à l'est. Ces plantations d'alignement seront remplacées dans le cadre du schéma directeur de rénovation des jardins et du parc du château.

Dans un second temps, les maçonneries des digues et des ouvrages hydrauliques seront restaurées et confortées.

Enfin, le barrage sera retiré, le Grand Canal sera totalement remis en eau et les abords remis en l'état afin de pouvoir être à nouveau fréquenté par les nombreux Bellifontains et visiteurs.

L'opération d'une durée prévisionnelle de 12 mois est placée sous la maîtrise d'ouvrage déléguée de l'OPPIC (Opérateur du Patrimoine et des Projets Immobiliers de la Culture). La maîtrise d'œuvre est assurée par Patrick Ponsot, architecte en chef des monuments historiques.

DES CIRCULATIONS MODIFIÉES POUR FACILITER LES TRAVAUX DE RESTAURATION

Durant les travaux et pour des questions de sécurité des promeneurs, l'allée de la Reine, qui longe le Grand Canal par le nord, sera fermée au public et réservée à la circulation des engins de chantier. Une zone à l'est du Grand Canal, autour de l'exutoire côté Avon, sera également clôturée le temps de l'opération de restauration.

A l'exception de la limitation de cet accès au Grand Canal, le parc du château demeure ouvert pendant la durée des travaux, tous les jours et 24h/24. Les visiteurs du château et de ses jardins retrouveront le plaisir de faire le tour du Grand Canal à l'automne 2023.

CONTACTS PRESSE

Anne Samson Communications

Clara Coustillac | 01 40 36 84 35 | 06 58 93 63 06
clara@annesamson.com

Aymone Faivre | 01 40 36 84 32
aymone@annesamson.com

Château de Fontainebleau

Angeline Hervy | 01 60 71 59 13
angeline.hervy@chateaufontainebleau.fr

Mailys Pern | 01 60 71 59 13
mailys.pern@chateaufontainebleau.fr